

Tout au long du mois de janvier, les inspectrices et les inspecteurs du SNPI-FSU s'adresseront à leurs rectrices et recteurs pour les alerter de la détérioration de leurs conditions d'exercice professionnel.

La multiplication des demandes de toute nature qui leur sont adressées vient réduire le temps qu'ils peuvent consacrer à ce que les textes réglementaires et les affirmations du ministre considèrent pourtant comme le cœur de leur métier : l'accompagnement des enseignants dans la perspective du développement de leurs compétences professionnelles. L'importance presque exclusive donnée à la mise en œuvre des réformes successives vient renforcer cette indisponibilité aux dépens d'objectifs plus larges d'amélioration qualitative des pratiques professionnelles et de pilotage pédagogique. La succession de priorités ou d'actions particulières, demandée sans véritable hiérarchisation par des prescripteurs différents et parfois insuffisamment coordonnés, renforce la nature trop superficielle des actions engagées par les inspectrices et les inspecteurs.

Les demandes qui leur sont adressées sont de plus en plus injonctives. Elles prescrivent, au-delà de l'objectif proposé, les formes d'action et les modalités d'intervention aux dépens de l'adaptation aux réalités spécifiques et de l'initiative qui revient à notre responsabilité. Les inspectrices et les inspecteurs y voient un manque de reconnaissance de cette responsabilité et de leurs compétences professionnelles propres et parfois même un manque de confiance. Leur expression d'analyse critique qui devrait pourtant être considérée comme une conséquence logique de leur rôle d'expert est rarement entendue.

Pour beaucoup, c'est le sens même du métier qui est mis en doute par l'impression de ne plus être que le relais d'injonctions, parfois pressantes, faites aux enseignants, les éloignant de la possibilité de construire les liens de confiance nécessaires à l'accompagnement.

Les Lilas, le 4 janvier 2020